

- **Archives**

« Le problème des chambres à gaz (1) » ou « la rumeur d'Auschwitz »

Par ROBERT FAURISSON, maître de conférences (Université Lyon-2)

Publié le 29 décembre 1978 à 00h00, modifié le 29 décembre 1978 à 00h00

Temps de Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Nul ne conteste l'utilisation de fours crématoires dans certains camps allemands. La fréquence même des épidémies, dans toute l'Europe en guerre, exigeait la crémation, par exemple, des cadavres de typhiques (voy. les photos).

C'est l'existence des « chambres à gaz », véritables abattoirs humains, qui est contestée. Depuis 1945, cette contestation va croissant. Les grands moyens d'information ne l'ignorent plus.

En 1945, la science historique officielle affirmait que des « chambres à gaz » avaient fonctionné, aussi bien dans l'ancien Reich qu'en Autriche, aussi bien en Alsace qu'en Pologne. Quinze ans plus tard, en 1960, elle révisait son jugement : il n'avait, « avant tout » (?), fonctionné de « chambres à gaz » qu'en Pologne (2). Cette révision déchirante de 1960 réduisait à néant mille « témoignages », mille « preuves » de prétendus gazages à Oranienbourg, à Buchenwald, à Bergen-Belsen, à Dachau, à Ravensbrück, à Mauthausen. Devant les appareils judiciaires anglais ou français, les responsables de Ravensbrück (Suren, Schwartzhuber, Dr Treite) avaient avoué l'existence d'une « chambre à gaz » dont ils avaient même décrit, de façon vague, le fonctionnement. Scénario comparable pour Ziereis, à Mauthausen, ou pour Kramer, au Struthof. Après la mort des coupables, on découvrait que ces gazages n'avaient jamais existé. Fragilité des témoignages et des aveux !

Les « chambres à gaz » de Pologne - on finira bien par l'admettre - n'ont pas eu plus de réalité. C'est aux appareils judiciaires polonais et soviétique que nous devons l'essentiel de notre information sur elles (voy., par exemple, l'ébouriffante confession de R. Höss : Commandant à Auschwitz.

Le visiteur actuel d'Auschwitz ou de Majdanek découvre, en fait de « chambres à gaz », des locaux où tout gazage aurait abouti à une catastrophe pour les gazeurs et leur entourage. Une exécution collective par le gaz, à supposer qu'elle soit praticable, ne pourrait s'identifier à un gazage suicidaire ou accidentel. Pour gazer un seul prisonnier à la fois, pieds et poings liés, les Américains emploient un gaz sophistiqué, et cela dans un espace réduit, d'où le gaz, après usage, est aspiré pour être ensuite neutralisé. Aussi, comment pouvait-on, par exemple à Auschwitz, faire tenir deux mille (et même trois mille) hommes dans un espace de 210 mètres carrés (!), puis déverser (!) sur eux des granulés du banal et violent insecticide appelé Zyklon-B ; enfin, tout de suite après la mort des victimes, envoyer sans masques à gaz, dans ce local saturé d'acide cyanhydrique, une équipe chargée d'en extraire les cadavres pénétrés de cyanure ? Des documents trop peu connus (3) montrent d'ailleurs : 1 Que ce local, que les Allemands auraient fait sauter avant leur départ, n'était qu'une morgue typique (Leichenkeller), enterrée (pour la protéger de la chaleur) et pourvue d'une seule petite porte d'entrée et de sortie ; 2 Que le Zyklon-B ne pouvait pas s'évacuer par une ventilation accélérée et que son évaporation exigeait au moins vingt et une heures. Tandis que sur les crématoires d'Auschwitz on possède des milliers de documents, y compris les factures, au pfennig près, on ne possède sur les « chambres à gaz », qui, paraît-il, flanquaient ces crématoires, ni un ordre de construction ni une étude, ni une commande, ni un plan, ni une facture, ni une photo. Lors de cent procès (Jérusalem, Francfort, etc.), rien n'a pu être produit.

Il vous reste 41.25% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.

(VOIR CI-DESSOUS ARTICLE INTEGRAL)

« Le problème des chambres à gaz » ou « la rumeur d'Auschwitz » sur Metapedia.org



« Le problème des chambres à gaz (1) » ou « la rumeur d'Auschwitz » est une lettre ouverte publiée le 29 décembre 1978 par Robert Faurisson dans le quotidien *Le Monde*.

C'est ce texte qui provoque, quelques mois plus tard, la publication d'une déclaration signée de 34 historiens, « La politique hitlérienne d'extermination : une déclaration d'historiens ». Cette déclaration se termine par un argument devenu célèbre : « ***Il ne faut pas se demander comment, techniquement, un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement puisqu'il a eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête historique sur ce sujet. Cette vérité, il nous appartenait de la rappeler simplement : il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz*** ».

Textes

Texte d'introduction par le journal *Le Monde*

M. Robert Faurisson a, dans une certaine mesure, réussi. Nul n'ignore plus, à l'en croire, qu'il n'y a jamais eu de chambres à gaz dans les camps de concentration. (...) Aussi aberrante que puisse paraître [cette] thèse, elle a jeté quelque trouble, dans les jeunes générations notamment, peu disposées à accepter sans inventaire les idées acquises. Pour plusieurs de nos lecteurs, il était indispensable de juger sur pièces.

Texte de Robert Faurisson

« Le problème des chambres à gaz » ou « la rumeur d'Auschwitz »

Nul ne conteste l'utilisation de fours crématoires dans certains camps allemands. La fréquence même des épidémies, dans toute l'Europe en guerre, exigeait la crémation, par exemple, des cadavres de typhiques (voy. les photos).

C'est l'existence des « chambres à gaz », véritables abattoirs humains, qui est contestée. Depuis 1945, cette contestation va croissant. Les grands moyens d'information ne l'ignorent plus.

En 1945, la science historique officielle affirmait que des « chambres à gaz » avaient fonctionné, aussi bien dans l'ancien Reich qu'en Autriche, aussi bien en Alsace qu'en Pologne. Quinze ans plus tard, en 1960, elle révisait son jugement : il n'avait, « avant tout » (?), fonctionné de « chambres à gaz » qu'en Pologne (2). Cette révision déchirante de 1960 réduisait à néant mille « témoignages », mille « preuves » de **prétendus gazages à Oranienbourg, à Buchenwald, à Bergen-Belsen, à Dachau, à Ravensbrück, à Mauthausen**. Devant les appareils judiciaires anglais ou français, les responsables de Ravensbrück (Suren, Schwartzhuber, Dr Treite) avaient avoué l'existence d'une « chambre à gaz » dont ils avaient même décrit, de façon vague, le fonctionnement. Scénario comparable pour

Ziereis, à Mauthausen, ou pour Kramer, au Struthof. Après la mort des coupables, on découvrait que ces gazages n'avaient jamais existé. Fragilité des témoignages et des aveux !

Les « chambres à gaz » de Pologne - on finira bien par l'admettre - n'ont pas eu plus de réalité. C'est aux appareils judiciaires polonais et soviétique que nous devons l'essentiel de notre information sur elles (voy., par exemple, l'ébouriffante confession de R. Höss : Commandant à Auschwitz.

Le visiteur actuel d'Auschwitz ou de Majdanek découvre, **en fait de « chambres à gaz », des locaux où tout gazage aurait abouti à une catastrophe pour les gazeurs et leur entourage.** Une exécution collective par le gaz, à supposer qu'elle soit praticable, ne pourrait s'identifier à un gazage suicidaire ou accidentel. **Pour gazer un seul prisonnier à la fois, pieds et poings liés, les Américains emploient un gaz sophistiqué, et cela dans un espace réduit, d'où le gaz, après usage, est aspiré pour être ensuite neutralisé.** Aussi, comment pouvait-on, par exemple à Auschwitz, faire tenir deux mille (et même trois mille) hommes dans un espace de 210 mètres carrés (!), puis déverser (!) sur eux des granulés du banal et violent insecticide appelé Zyklon-B ; enfin, tout de suite après la mort des victimes, envoyer sans masques à gaz, dans ce local saturé d'acide cyanhydrique, une équipe chargée d'en extraire les cadavres pénétrés de cyanure ? Des documents trop peu connus [3] montrent d'ailleurs montrent d'ailleurs : 1 Que ce local, que les Allemands auraient fait sauter avant leur départ, n'était qu'une morgue typique (Leichenkeller), enterrée (pour la protéger de la chaleur) et pourvue d'une seule petite porte d'entrée et de sortie ; 2 Que le Zyklon-B ne pouvait pas s'évacuer par une ventilation accélérée et que son évaporation exigeait au moins vingt et une heures. Tandis que sur les crématoires d'Auschwitz on possède des milliers de documents, y compris les factures, au pfennig près, **on ne possède sur les « chambres à gaz », qui, paraît-il, flanquaient ces crématoires, ni un ordre de construction ni une étude, ni une commande, ni un plan, ni une facture, ni une photo.** Lors de cent procès (Jérusalem, Francfort, etc.), rien n'a pu être produit.

« J'étais à Auschwitz. Il ne s'y trouvait pas de « chambre à gaz ». » A peine écoute-t-on les témoins à décharge qui osent prononcer cette phrase. On les poursuit en justice. Encore en 1978, quiconque en Allemagne porte témoignage en faveur de T. Christophersen, auteur du *Mensonge d'Auschwitz*, risque une condamnation pour « outrage à la mémoire des morts ».

Après la guerre, **la Croix-Rouge internationale** (qui avait fait son enquête sur « la rumeur d'Auschwitz » [4]), **le Vatican** (qui était si bien renseigné sur la Pologne), **les nazis, les collabos, tous déclaraient avec bien d'autres : « Les « chambres à gaz » ? nous ne savions pas. » Mais comment peut-on savoir les choses quand elles n'ont pas existé ?**

Le nazisme est mort, et bien mort, avec son Führer. Reste aujourd'hui la vérité. Osons la proclamer. **L'inexistence des « chambres à gaz » est une bonne nouvelle pour la pauvre humanité.** Une bonne nouvelle qu'on aurait tort de tenir plus longtemps cachée [5].

Notes

[3] D'une part, **photos du musée d'Auschwitz** (nég. 519 et 6228) ; d'autre part, **documents de Nuremberg** (NI-9098 et NI-9912).
[4] CICR, *Documents sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge…*, série II, n°1, reproduisant partiellement (j'ai copie du texte intégral confidentiel) le document n° 9925 : Visite au commandant du camp d'Auschwitz d'un délégué du CICR (septembre 1944), p. 91 et 92. Une phrase capitale de ce document a été habilement amputée de trois mots dans le livre de Marc Hillel, *Les Archives de l'espoir*, p. 257, et **la phrase la plus importante (« Les détenus eux-mêmes n'en ont pas parlé »)** a été sautée.
[5] Parmi la vingtaine d'auteurs qui nient l'existence des « chambres à gaz », citons Paul Rassinier, ancien déporté (*Le véritable procès Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles*, Les Sept Couleurs, 1962) et, surtout, l'Américain Arthur R. Butz pour son livre sur *The Hoax of the 20th Century* (1976) [connu

en traduction française sous le titre *La Mystification du XXe siècle* (La Sfinge, Rome, 2002, 616 p.) – note du site Jeune nation.

Liberté Vérité Justice

Humain souverain





Tarot Énergie



